

Des phoques dans la Vienne et la Loire

Jean-Mary COUDERC*

Résumé. - Depuis 1975, un certain nombre d'observations de phoques de deux espèces différentes ont été faites sur le cours de la Loire moyenne et de la Vienne aval et semblent entamer une phase de remontée qui paraissait stoppée depuis 1903. Les restes osseux et dentaires ainsi que les gravures préhistoriques françaises laissent à penser qu'une partie de ce matériel et des gravures du Paléolithique supérieur peuvent être liées à des remontées anciennes de pinnipèdes sur nos fleuves et leurs principaux affluents.

Mots-clés. - Pinnipèdes ; Ichtyofaune ; Potamotoques ; Erratisme ; Bâton de commandement ; Phocidé.

INTRODUCTION

Il semble que les remontées de phoques dans la Loire et la Vienne qui étaient très rares jadis deviennent de plus en plus fréquentes depuis quelques années. Nous allons tenter de fournir quelques explications.

NOUS AVIONS SIGNALÉ UN PREMIER PHOQUE EN 1975

Du 3 au 9 septembre 1975, la presse locale et nationale s'est fait l'écho de la remontée d'un phoque dans la basse Vienne jusqu'à Pouzay. Dans *La Touraine insolite* [COUDERC, 1989] nous avons étudié ces observations sur la Vienne et la Loire à Blois et indiqué que ce n'était pas la première fois qu'on voyait

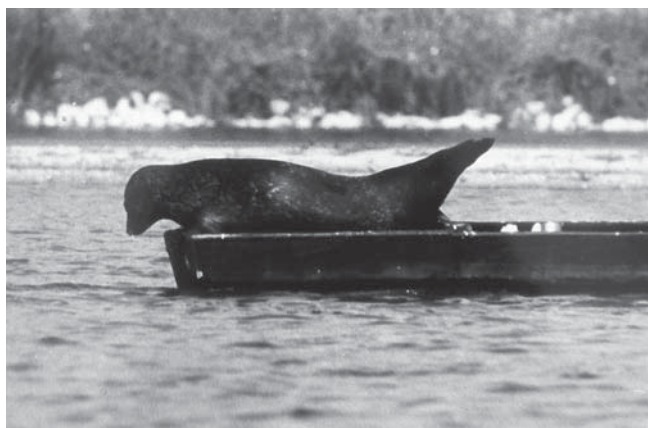


Figure 1. - Le phoque gris (*Halichoerus grypus* Fab.) de 1975 sur une barque à Blois (Cliché Dr P. Charrier)

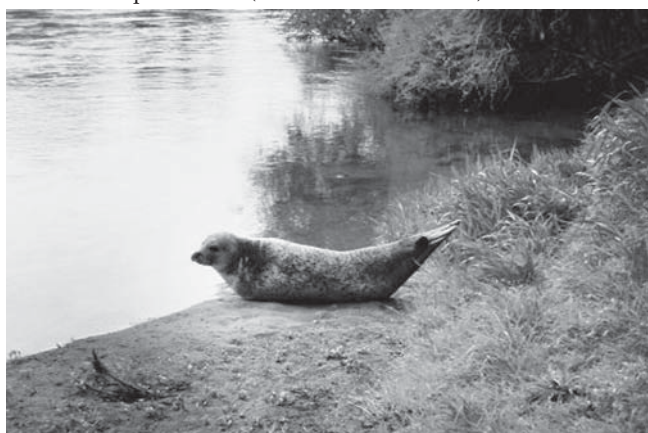


Figure 2. - Phoque gris (*Halichoerus grypus* Fab.) sur la Dordogne (Cliché Marc Broquaise).

un phoque dans un grand fleuve car ces animaux peuvent s'y déplacer rapidement sans doute à la suite de poissons migrateurs (saumons ou mulets remontant de la mer).

C'est l'analyse des photographies prises le 8 septembre 1975 du phoque couché sur une barque sur la rive gauche de la Loire à Blois et du témoignage du commandant de la brigade de gendarmerie de l'Île-Bouchard qui l'observa à Parçay-sur-Vienne, qui nous avait permis d'affirmer qu'il s'agissait probablement d'un Phoque gris (*Halichoerus grypus* Fab.) (Fig. 1), première mention de cette espèce, à notre connaissance, dans la Vienne et la Loire. Notre détermination avait été confirmée par un spécialiste des Pinnipèdes : R. Duguy du muséum de La Rochelle qui avait noté que l'animal vu dans la Vienne et photographié à Blois devait être celui qui avait été vu antérieurement dans la Loire à Anetz (Loire Atlantique) dans les premiers jours du même mois.

En général, c'est le Phoque veau-marin qui remonte le plus souvent et le plus loin sur les fleuves comme par exemple celui qui (quoique non formellement identifié) séjourna plusieurs jours autour du 17 avril 1948 à Kembs sur le Rhin. On a déjà signalé plusieurs fois le Phoque veau marin sur la Loire moyenne, ainsi le couple qui remonta en 1879 la Loire aux rives englacées jusqu'aux environs d'Orléans où il fut tué.

Vers 1996, un sujet a été observé sur un rocher à Creysse, sur la Dordogne en amont de Bergerac. De 2000 à 2002, 2003 à 2006 et en 2011, il en a été observé dans l'Adour, dans la Seudre, sur l'Isle, affluent de la Dordogne comme en août 2006 (à 120 km à l'intérieur des terres), plusieurs fois au Bec d'Ambès et enfin dans le golfe du Morbihan.

Outre l'exemple du phoque gris observé en Vienne et Loire



Figure 3. - Phoque barbu sur la Seine en 2006 (Cliché *Le Télégramme*).

* Président de l'Académie de Touraine, La Roseraie du Clos Vaumont, 37550 Saint-Avertin.
jmary.couderc@club-internet.fr



Figure 4. - Phoque de Saint-Mathurin (Cliché Lucien Laizé).

en 1975, un phoque gris (Fig. 2) a été observé du 16 au 29 mars et le 10/05/2011, à plusieurs reprises autour de Bergerac sur la Dordogne, donc à 150 km de la mer et là encore à une période de remontée de l'ichtyofaune migratrice : aloses et mullets (toujours abondants quand les années sont sèches). On a estimé son poids à 80 kilos et sa taille à 1, 80 m, ce qui en ferait un adulte. On a même signalé des exemples de remontées de pinnipèdes beaucoup plus étonnants sans qu'on sache si les phoques en question avaient bien été déterminés par des spécialistes comme ceux du Centre de La Rochelle.

Nous songeons en particulier à un Phoque moine (!), espèce méditerranéenne, vue vers 1966 à Camier, à l'ouest de Nantes dans l'estuaire de la Loire [VAN DEN BRINK & BARRUEL, 1967]. De même au phoque à capuchon (*Cystophora cristata*) venu de Scandinavie ou d'Angleterre (l'espèce avait déjà été observée une fois sur les côtes de l'île d'Oléron) qui remonta la Sèvre niortaise sur 30 km en juin 2003, et à un phoque barbu (*Erignathus barbatus*) (Fig. 3) venu d'Ecosse, qui remonta la Seine sur 110 km pendant une durée de plusieurs mois (du 14/05/06 au 05/08/06) ! [SPITZ, 2008].

Ces incursions sont en général celles de sub-adultes, peut-être à la recherche de sites pour créer de nouvelles colonies ou, plus sûrement, en quête d'une nourriture abondante offerte par les poissons migrateurs.

Nous avons, enfin, le souvenir de « Bobby » le Phoque veau marin du jardin des Plantes de Tours qui vécut très longtemps dans un petit bassin au pied d'un panneau où il était désigné comme un Phoque de la mer de Weddel alors qu'il avait été capturé dans l'Atlantique.

DE NOUVELLES REMONTÉES SUR LA LOIRE

En août et septembre 2008, on a plusieurs fois aperçu un ou deux phoques sur la Loire. C'est une période de remontée fréquente qui est, ne l'oublions pas, la période de remontée des mullets de mer dont certains sont de belle taille et qui ont été très nombreux en 2008. Le 10 août un individu a été vu une première fois par des pêcheurs de Saint-Mathurin (en aval d'Angers) (Fig. 4) mais il avait déjà été vu antérieurement à



Figure 5. - Phoque de Nouâtre (Cliché Cyriel Claveau).

Béhuard en amont d'Angers. Dès le 11 août, deux phoques ont été vus par deux pêcheurs à la prairie de la Belle Laveuse (rive droite de la Vienne en amont de Chinon) ; ceux-ci ont averti la gendarmerie mais ils avaient disparu quand les gendarmes sont arrivés. Nous serions tentés de dire qu'en une journée, un de ces phoques aurait pu parcourir au moins cinquante kilomètres. Les pêcheurs ont dit que le plus gros devait peser environ une cinquantaine de kilos.

Le 17 août, en fin de matinée, des Tourangeaux en canoës-kayaks en ont rencontré un entre Nouâtre et Les Ormes ; il se prélassait au soleil sur une plaque de ciment, en contrebas d'une maison. Ils ont eu le temps de prendre un cliché (Fig. 5) et de tourner une très courte séquence vidéo avec leur téléphone portable.

La qualité des images n'est pas très bonne ; après avoir sauté à l'eau, le phoque nage quelque peu avant de disparaître sous l'eau. L'un d'eux fut enfin aperçu plus au nord, le 22 août, allongé sur une barque à la Tuilerie, commune de Cruzilles ; peut-être avait-il amorcé sa descente ?

Ensuite, un phoque a été vu à Bouchemaine en Anjou, entre la mairie et le pont du chemin de fer, donc à peu de distance du confluent avec la Loire. Il y a séjourné du 7 au 11 septembre 2008. Nous possédons la très courte vidéo du phoque faite avec un téléphone portable par un pêcheur, mais un certain nombre de clichés ont été pris par des témoins, en particulier ceux de Louis-Marie Rivière mis sur Internet (Fig. 6 et 7).

Certains clichés nous montrent un phoque au nez camus et

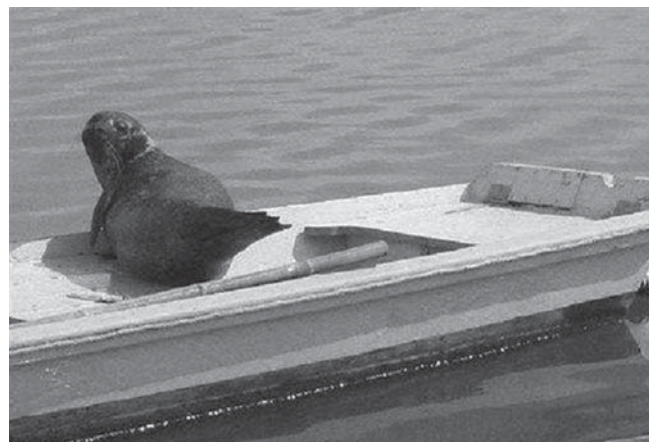


Figure 6. - Phoque de Bouchemaine sept. 2008 (Cliché Louis-Marie Rivière/Ouest-France)



Figure 7. - Phoque veau-marin moustaches blanches (Cliché Louis-Marie Rivière).

surtout aux moustaches blanches (Fig. 8) indiquant un veau marin. Plusieurs témoins ont d'abord dit qu'il était « tout noir » et Olivier Loir, chargé de mission à la LPO qui l'a observé longtemps à la lunette a dit que c'était un veau marin, ajoutant que « c'était l'espèce qui remonte en général les grands fleuves ».

Si l'on compare les clichés de Saint-Mathurin et de Nouâtre, on a bien l'impression qu'il s'agit d'un même individu qui, quoique très gris et tacheté, est sans doute un veau-marin. On peut estimer sa longueur à 145 cm. La taille et l'estimation du poids laissent penser qu'il pourrait s'agir d'un jeune ou probablement de deux jeunes. Lors de l'observation de 1975, c'était aussi un jeune sujet. Comme nous l'a dit en 2008 Jérôme Spitz du Centre d'Études des Mammifères marins de La Rochelle : « Jeune, cet animal <le phoque> est solitaire et aime partir à la découverte du monde et finira peut-être un jour par retourner à sa colonie ».

On a à nouveau signalé un phoque veau-marin en Loire à Bouchemaine où il est resté une semaine en septembre 2009, puis en juillet 2010 à La Charité-sur-Loire ou pendant deux heures les badauds ont pu le voir essayer de franchir le pont pour passer à l'amont, ce qu'il finit par faire (Fig. 8). Enfin le 13 mai 2011, on a revu un sujet à « La Pointe » à Bouchemaine au confluent de la Maine et la Loire. C'est sans doute celui aperçu à La Riche le 17 mai 2011 soit 4 jours plus tard (Fig. 9), ce qui représenterait un déplacement d'un peu plus de 25 km par jour,



Figure 8. - Phoque de La Charité, juillet 2010 (Cliché C. Pin) [Internet 2011].



Figure 9. - Phoque veau-marin à La Riche près de Tours, 16 mai 2011 (Cliché *La Nouvelle République*, Hugues Le Guellec).

valeur plus plausible que dans le cas de la remontée du phoque de Béhuard à Chinon (voir plus haut). Ce phoque a été ensuite aperçu à Langeais, en aval, quelques jours plus tard.

LES REMONTÉES DE PHOQUES LES PLUS ANCIENNES

Du point de vue paléontologique, nous possédons des représentations paléolithiques de pinnipèdes, dans la grotte de La Marche et le réseau Guy-Martin à Lussac-les-Châteaux [AIRVAUX & MÉLARD, 2006] au bord de la Vienne (Fig. 10), une cinquantaine de kilomètres plus en amont que les sites d'observation actuels. On les date du Magdalénien moyen. Parmi les trois plaquettes gravées (objets classés MH en 2002) provenant de la grotte de La Marche et conservées par une personne privée de Saint-Avertin : on compte une probable gravure de phoque

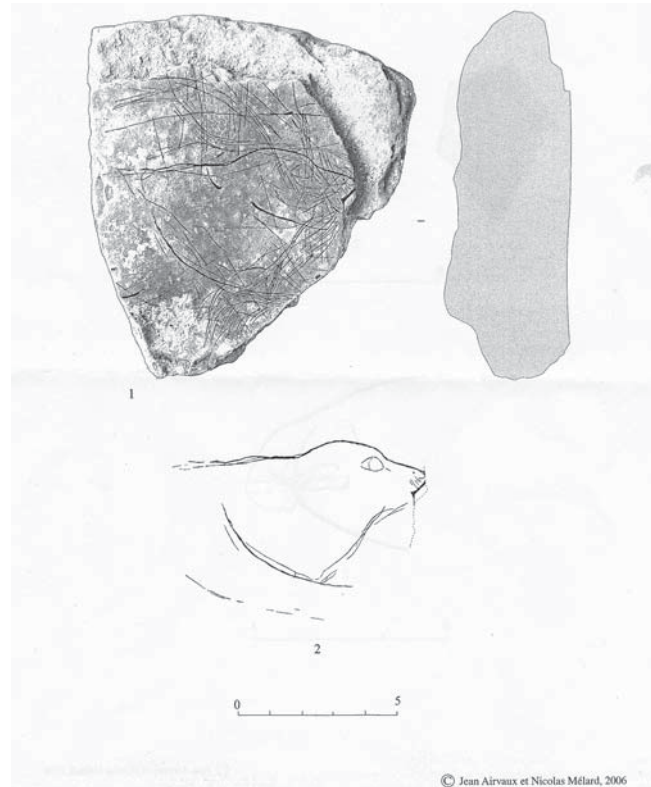


Fig. 6 : Plaquette de calcaire du Réseau Guy Martin, réf. 33 rem. portant une représentation de Phocidé. 1, relevé exhaustif ; 2, relevé sélectif. Relevés de J. Airvaux et N. Mélard.

Figure 10. - « La gravure de Phocidé du réseau Guy Martin à Lussac-les-Châteaux (Vienne) » d'après AIRVAUX & MÉLARD [2006].

sans tête et une plaquette dont le contour correspond à une tête (de phoque?) avec œil, narine et bouche.

Plus loin de nos régions, les représentations paléolithiques de pinnipèdes, les dents ou les os de phoques sont assez fréquents. S'il est normal d'en trouver dans des grottes du bord de la mer de l'époque, comme celle de Cosquer (8 gravures de phoques), on en rencontre aussi à une certaine distance de la mer (en compagnie de coquillages marins par exemple) comme la canine perforée de la grotte Margot, dans la vallée de l'Erve, à Thorigné-Charnie (Mayenne) ; dans de nombreux cas les restes ou les représentations de phoques semblent liés à des remontées lointaines de l'animal sur les fleuves et rivières comme le montrent les données de l'annexe 1.

CÉRAMIQUES ET "PHOQUES"

Les collectionneurs de faïences tourangelles, en l'occurrence de « caillou de Tours » (ou « caillou de Saint-Pierre »), plat à cul brun sombre, caractérisé par ses motifs végétaux vert et bleu et, sur l'aile, par ses deux bandes jaunes cernées de manganèse, savent qu'il existe un très rare motif du XIXe siècle dit « au phoque de Loire » (Fig. 11). On y voit, au centre, un animal à queue de poisson repliée à gauche, corps tacheté de macules brunes (comme le phoque veau-marin), tête droite de porc et nageoires de poisson dont l'une en arrière de la tête. Il est plus que probable que l'adoption de ce motif est liée à la remontée d'un phoque veau-marin sur la Loire tourangelle ; s'agirait-il de l'observation de la remontée des deux phoques de 1879 ?



Figure 11. - "Caillou de Tours" au phoque (Cliché J.-M. Couderc)

CONCLUSION

Pour toutes ces espèces exceptionnelles, on peut conclure à des faits d'erratismo, phénomène rarissime mais non surprenant pour tout mammifère (aquatique ou terrestre) accoutumé à de longs déplacements et possédant les moyens physiques adaptés pour le faire.

Pour le phoque gris (dont la colonie la plus proche est à Ouessant) et surtout pour le veau-marin (dont les colonies sont en baie de Somme, en baie des Veys et en baie du Mont-Saint-Michel), ces incursions en rivière, parfois très éloignées du domaine maritime, « semblent faire partie intégrante d'une activité exploratoire des sites correspondant à l'écologie de l'espèce (bancs de sable, baies, estuaires et zones portuaires) » selon Jérôme Spitz. La proportion des veaux marins sub-adultes explorant des sites d'habitat potentiels loin de leurs colonies connues, semble révélatrice du bon état des populations de ces colonies désormais protégées. De plus, les dates préférentielles d'arrivées correspondant aux migrations des espèces potamotoques comme le saumon ou les aloses, ou de migratrices partielles comme les mullets de mer, leur séjour plus ou moins long et le fait qu'ils repartent en bonne forme, laisse à penser à une adaptation de ces espèces qui pourraient bien se montrer de plus en plus fréquentes à l'avenir. Nous ne pouvons que répéter qu'on ne doit pas les déranger sur leurs bancs de sable et ni les poursuivre comme l'ont encore fait les pompiers, les plongeurs tourangeaux et les agents de l'ONCFS le 17/05/2011 à la Riche et qui en ont profité pour amener des filets et faire des manœuvres. S'approcher à deux ou trois mètres serait s'exposer à de très fortes morsures. S'il y avait un jour un phoque malade, il leur serait suffisamment signalé à temps par les promeneurs qui circulent journalièrement au bord du fleuve.

Il est vrai que l'espèce, victime comme les poissons, de la pollution des eaux de nos fleuves, redescendent en mer avant d'en arriver au stade léthal ; ce sont les individus qui fréquentent les estuaires qui sont les plus menacés.

Comme tous les prédateurs en bout de chaîne alimentaire ils totalisent des quantités de pesticides et de nombreux autres produits (consommer 300 g de moules de la baie de Seine équivaldrait à absorber l'équivalent d'une pilule anticonceptionnelle) que l'on retrouve dans leur graisse au moment des autopsies. Le chercheur espagnol O. P. Luzardo et son équipe [KAKUSCHKE *et al.*, 2010] ont retrouvés sur des phoques de l'estuaire de l'Elbe, en Allemagne, 17 pesticides dont certains interdits depuis 30 ans, 19 composés toxiques dont certains proches de la dioxine, des métaux lourds et des taux anormaux d'anticorps indiquant la présence d'éléments pathogènes dans leur organisme.

ANNEXE 1

RESTES DE PHOQUES OU DE PINNIPÈDES GRAVÉS DANS DES GROTTES PRÉHISTORIQUES À DISTANCE DE LA MER

Ariège

Grotte du Mas d'Azil : éclat d'os avec plusieurs phoques gravés magdaléniens.

Grotte de Gourdan : gravure de phoque (veau-marin ?) sur baguette d'os demi-ronde.

Grotte de La Vache à Alliat : gravure magdalénienne (phoque gris ?) sur une côte de cheval.

Grotte d'Enlène à Montesquieu-Avantès : gravure de phocidé sur bois de renne.

Charente

Montgaudier, près de Montbron : deux phoques (gris ?) avec baleines gravés sur un bâton de commandement en bois de renne.

Dordogne

Grotte de la Mairie à Teyjat : baguette demi-ronde en bois de cerf gravée d'un phoque et peut-être d'un second dépecé.

Abri Mège à Teyjat : une gravure de phoque sur une cheville en os.

Abri Castanet, au bord de la Vézère, à Sergeac : mandibule de phoque marbré (*Phoca hispida*) de l'Aurignacien I.

Abri Lachenal de La Madeleine : gravure proto-magdalénienne d'un phoque veau-marin sur une plaquette de pierre.

Abri de Raymond à Chancelade : mandibule de phoque du Groenland (*Pagophilus groenlandicus*).

Abri Lartet aux Eyzies-de-Tayac : quelques restes de phoque

Grotte de Lachaud, Terrasson-La Villedieu, une gravure de phoque sur pierre calcaire.

Gironde

Abri Morin à Pessac-sur-Dordogne : une gravure de phoque gris sur bâton percé en bois de renne.

Haute-Garonne

Grotte du Pape.

Landes

Grotte de Duruthy : gravure magdalénienne d'un phoque veau-marin sur une dent d'ours.

Abri sous roche de la falaise du Pastou à Sorde-L'Abbaye : un phoque gravé magdalénien.

Grotte de Brassempouy : gravure magdalénienne sur une vertèbre (phoque ?).

Mayenne

Grotte Margot (vallée de l'Erve) à Thorigné-en-Charnie : une canine de phoque.

Pyrénées -Atlantiques

Grotte d'Isturitz : dents et os de phoques indéterminés

Abri Morin : gravures magdaléniennes de têtes de phoques gris sur un bâton en bois de renne.

Tarn

Grotte de La Magdelaine à Penne

Vienne

Grotte de la Marche (Lussac-les-Châteaux) [LWOFF, 1957] : trois gravures incontestables de Pinnipèdes sur plaquettes calcaires (un éléphant de mer, un phoque veau-marin et un phoque gris ?) ; deux autres éventuelles (dont un phoque évoqué par le contour d'une plaquette). Une dent [AIRVAUX & MÉLARD, 2006].

Grotte du réseau Guy Martin [AIRVAUX & MÉLARD, 2006], une gravure de phoque (veau-marin ?) (Fig. 10).

Remerciements. - Avec nos remerciements à nos collègues et aux auteurs des clichés qui nous ont permis de reproduire ou fourni des clichés.

Références bibliographiques

- AIRVAUX J. & MÉLARD N., 2006. - Regards sur les représentations paléolithiques de Pinnipèdes. Les phoques de la Marche et du Réseau Guy-Martin (Lussac-les-Châteaux, Vienne). *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, 13 (2) :
- COUDERC J.-M., 1989. - *La Touraine insolite*. Première série, 41-43, 1 pl. h.-t., CLD, Chambray-lès-Tours.
- COUDERC J.-M., 2010. - *Les coups de cœur de Jean-Mary Couderc*. 138-142, 2 pl. h.-t., 1 tabl.
- KAKUSCHKE A., VALENTINE-THON E., GRIESEL S., GANDRASS J., LUZARDO O.P., BOADA L.D., PEÑA M.Z., GONZÁLEZ M.A., GREBE M., PRÖFROCK D., ERBSLOEH H.-B., KRAMER K., FONFARA S. & PRANGE A., 2010. - First health and pollution study on harbor seals (*Phoca vitulina*) living in the Germ

- LWOFF S., 1957. - Iconographie humaine et animale du Magdalénien III. Grotte de la Marche. Commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 54 (10) : 622-633.
- SPITZ J., 2008. - *Veau-marins d'eau douce*, 1 p. + 4 fig. éditée par le Centre d'Etudes des Mammifères marins de La Rochelle.
- VAN DEN BRINK F.-H. & BARRUEL P., 1967. - *Guide des Mammifères Sauvages de l'Europe Occidentale*. Les Guides du Naturaliste, Delachaux & Niestlé, 266p.
- Site internet
http://www.lejdc.fr/editions_locales/nevers/le_mammifere_repere_dans_la_loire_serait_un_phoque_veau_marin@CARGNjFjSsGExwHCxo-.html